



ÉCOLE DES AVOCATS DU GRAND OUEST

« LBC-FT - Tout ce que vous devez savoir sur vos obligations »

Vendredi 13 novembre 2026, de 14h à 18h, à distance

par Me Alexis EVEILLARD, Avocat à Nantes

PROGRAMME

- a) l'obligation de vigilance adaptée aux risques identifiés
- b) les activités limitées pour lesquelles les avocats sont soumis à l'obligation de DS
- c) les règles dérogatoires à l'obligation de DS
- d) la déclaration de soupçon : modalités pratiques.
- e) Le rôle de la CARPA
- f) Le rôle de TRACFIN
- g) les immunités
- h) les contrôles de l'Ordre



Campus de Ker Lann
Contour Antoine de St Exupéry, 35172 BRUZ

02 99 67 46 67
contact@edago.fr
www.edago.fr

